



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 16

Suffrages exprimés: 21

République Française

Délibération N° 2020-25
Conseil Municipal du 26 Février 2020**DATE DE CONVOCATION** : 20 février 2020**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE - K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE – F. SARDIN donne pouvoir à C. MESLIER**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – G. MIGNON - K. GAI – C. BONNEAU – F. SARDIN – S. LABROUSSE**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : E. GARNIER**OBJET : BUDGET CŒUR DE PAYS - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019****CONSIDÉRANT** la confirmation des résultats par Monsieur le Trésorier,**CONSIDÉRANT** la conformité des résultats entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion,

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-sur-Charente, après s'être assuré des vérifications comptables :

- ✓ la réalisation de l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- ✓ l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires sur le budget annexe,
- ✓ la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare **PAR 21 VOIX POUR** que le Compte de Gestion du budget annexe « Cœur de Pays », dressé pour l'année 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE